



Séminaire à l'intention des contrôleurs techniques et des spécialistes techniques de Patinage Canada

Mississauga (Ontario)

Du 23 au 26 août 2007

Patinage Canada a le plaisir d'annoncer l'édition 2007 du séminaire annuel des spécialistes techniques et des contrôleurs techniques, qui aura lieu à Mississauga, en Ontario, du 23 au 26 août. Ce séminaire permettra de former de nouveaux officiels techniques ainsi que de mettre à jour la formation de certains de nos spécialistes et contrôleurs actuels.

Dates et heures

Le séminaire commencera à 9 h, le 23 août, et se terminera à environ 14 h, le 26 août. Seuls des examens seront prévus le 26 août et, ainsi, les officiels qui se recyclent peuvent prévoir leur départ après la conclusion de la formation obligatoire, à 18 h le soir du 25 août. D'autres séances d'entraînement seront offertes en soirée, les 24 et 25, après 20 h. Les participants qui voyagent par avion devraient arriver le soir du 22 août ou au plus tard à 8 h, le 23 août.

Processus de demande

Des formulaires de demande seront affichés dans la section de Connexion des membres du site Web de Patinage Canada et seront aussi distribués par les bureaux de section. Les candidats retourneront le formulaire au bureau national de Patinage Canada. Une liste des demandeurs de chaque section sera fournie aux sections pour leur considération. On demande aux sections de bien vouloir établir l'ordre de priorité de leurs nominations en fonction des besoins d'officiels pour une qualification particulière dans leur section. La date limite de soumission des formulaires de demande est le **12 juillet 2007**. Les sections devront retourner leurs listes de priorité à Patinage Canada au plus tard à la fermeture des bureaux le **23 juillet 2007**. Patinage Canada se réserve le droit de prendre la décision définitive sur les participants au séminaire.

Partage des frais

Les coûts de la participation à ce séminaire seront partagés entre chaque section et Patinage Canada. Tous les frais de voyage, d'hôtel et de repas pour chaque participant au séminaire seront payés par la section. Toutes les dépenses pour le lieu du séminaire, les animateurs et le matériel seront couvertes par Patinage Canada.



Responsabilité pour les coûts

On reconnaît que ce séminaire de formation est une occasion de développement professionnel pour les membres de la communauté de l'entraînement. Tous les entraîneurs membres inscrits, acceptés comme spécialistes techniques candidats doivent signifier (par leur signature) qu'en participant à ce séminaire, ils conviennent de jouer le rôle de spécialiste technique au moins deux fois au cours des deux saisons suivantes, dans au moins une compétition durant les 12 premiers mois. Si la personne ne se conforme pas à cette exigence sans motif valable, elle sera **responsable du remboursement de tous les frais associés à cette formation**, (voyage, hébergement, frais de séminaire, etc.).

En reconnaissance du besoin d'avoir une diffusion ouverte et transparente des renseignements dans toute la famille du patinage, un nombre limité de places pourrait être offert aux entraîneurs qui ne désirent pas subir l'examen comme spécialiste technique. Ces personnes peuvent participer à la formation à leurs propres frais. Le nombre de places disponibles et les frais du séminaire seront déterminés une fois que les acceptations pour l'examen auront été annoncées.

Participants

Deux groupes seront acceptés pour le séminaire :

1. nouveaux candidats à former comme spécialistes techniques ou contrôleurs techniques de section;
2. spécialistes techniques et contrôleurs techniques actuels, qui sont continuellement actifs au niveau des compétitions de section, Défi et des Championnats canadiens.

Les participants des deux catégories doivent faire une demande afin d'être acceptés au séminaire.

Examen

L'examen pour les spécialistes et les contrôleurs techniques de section sera composé de deux phases :

Phase 1 :

- Un examen vidéo écrit, composé d'une section d'identification d'éléments individuels et une décision écrite sur un programme libre. Chaque élément sera montré deux fois avec une pause de 30 secondes entre les présentations. Le programme libre sera montré deux fois avec une minute entre les présentations.

Les candidats qui réussissent la première phase de l'examen pourront tenter la phase 2 lors d'une compétition sur invitation.

Phase 2 :

- Les spécialistes et contrôleurs seront évalués d'après leur capacité de remplir leur fonction pendant une compétition sur invitation, en direct. Les candidats seront évalués par des animateurs désignés, tirés au sort dans la communauté de spécialistes et de contrôleurs actuels, acceptés pour le recyclage au séminaire 2007.

Les nouveaux officiels feront équipe avec un animateur désigné qui agira comme mentor durant la compétition. L'évaluation sera fondée sur le rendement du candidat dans deux compétitions différentes. Les spécialistes techniques candidats joueront le rôle d'assistant dans une compétition et de guide dans la deuxième. Les contrôleurs techniques joueront les mêmes rôles dans les deux compétitions qui composent la deuxième phase de l'examen.

Promotions

À partir d'aujourd'hui, toutes les promotions au niveau de compétition Défi et des Championnats canadiens se dérouleront dans un environnement de compétition en direct. L'acceptation aux examens de compétition Défi et des Championnats canadiens sera fondée sur le besoin d'officiels techniques à des niveaux plus élevés. L'acceptation au processus d'examen sera déterminée à la réunion d'automne du Comité technique des officiels. L'approbation de toutes les promotions et des affectations à des compétitions nationales est à la discrétion du Comité de direction de Patinage Canada. Les spécialistes et les contrôleurs qui souhaitent être considérés pour une promotion sont encouragés à poser leur candidature pour le séminaire 2007 et à indiquer leur intérêt sur le formulaire de demande.

Les détails du processus de promotion sont actuellement mis au point, cependant on s'attend à ce que les principes suivants s'appliqueront.

- Les acceptations au processus de promotions seront fondées surtout sur le besoin d'officiels au niveau de la compétition Défi et des Championnats canadiens.
- Les athlètes qui se sont récemment retirés (depuis les deux dernières saisons de compétition) de l'équipe nationale auront l'occasion de subir l'examen de spécialiste technique de compétition Défi durant leur première année de service en tant qu'officiels, pourvu qu'ils réussissent l'examen de section.
- Tout spécialiste nouveau ou actuel qui présente de fortes capacités peut être accepté au processus d'examen de compétition Défi et des Championnats canadiens.
- Il faut pas passer par le niveau de compétition Défi avant d'atteindre le statut des Championnats canadiens, cependant seuls les candidats qui montrent un talent exceptionnel auront la possibilité de subir l'examen pour les Championnats canadiens sans d'abord subir l'examen de



compétition Défi. Le Comité technique des officiels peut accorder un statut provisionnel au niveau de compétition Défi dans ces cas exceptionnels.